

ÉDITORIAL

Excédent

Les deux chambres du Parlement ont adopté le budget de l'Etat exercice 2024 à plus de 2 600 milliards de francs CFA, avec un excédent de plus de 500 milliards de francs CFA comparativement à celui de l'année 2023.

Cette loi de finances a été élaborée suivant les prescriptions du Plan national de développement 2022-2026 et du programme de facilité élargie de crédit conclu entre le gouvernement et le Fonds monétaire international.

Expression chiffrée de la politique de l'Etat, le budget 2024 devrait offrir une marge de manœuvre aux pouvoirs publics au regard du contexte dans lequel il a été conçu, marqué par un léger mieux des cours du pétrole sur le marché mondial.

La poursuite d'actions entreprises dans les domaines de l'éducation, de la santé et du social, notamment à travers les filets sociaux, devra être inscrite parmi les priorités auxquelles s'ajoutent le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la lutte contre la vie chère.

La concrétisation de telles mesures salutaires exige cependant, d'une part, la mobilisation efficace des ressources, et, d'autre part, l'exécution rigoureuse du budget afin que celui-ci atteigne les objectifs définis.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

L'ancien président de l'Assemblée nationale, André Mouelé, s'en est allé

Ancien ministre et président de l'Assemblée nationale, André Mouelé a tiré sa révérence le 10 décembre à Paris, en France, à l'âge de 82 ans.

Cadre supérieur de la Fonction publique, André Mouelé a fait ses études de droit à l'Université de Dijon, en France, avant de suivre une formation de magistrat à l'École de la magistrature de Paris. Rentré au pays, il est nommé substitut du procureur de la République, près le Tribunal de grande instance de Brazzaville en 1969, avant d'assumer les fonctions de président de la Cour d'appel de Brazzaville.

Conseiller juridique du président

Marien Nguabi en 1970, André Mouelé fut ministre de la Culture, des Arts et des Sports (1973), Garde des Sceaux, ministre de la Justice (1978). Commissaire politique de la région de la Likouala, de 1979 à 1984. Il est vice-président de l'Assemblée nationale de 1984 à 1990, puis président de la chambre basse du Parlement en 1992. Directeur central des marchés de l'Etat en 1998, il a occupé les fonctions de directeur général de l'Autorité de ré-

gulation des marchés publics en 2009. Son dernier poste professionnel est celui de président du Conseil de régulation de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques en 2010.

Membre du comité d'honneur du Parti congolais du travail, André Mouelé fut député d'Abala, dans le département des Plateaux, à l'avènement de la démocratie en République du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES PARTIS

L'Upads lance une campagne d'adhésion

L'un des grands partis de l'opposition congolaise, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), a fait une démonstration de force, le 16 décembre à Brazzaville, lors du lancement de sa campagne d'adhésion et d'enrôlement dans la zone 2 (Brazzaville, Pool, Kouilou et Plateau).

L'activité s'est déroulée dans la salle Pr Pascal-Lissouba, pleine à craquer. Selon le premier secrétaire de cette formation politique, Pascal Tsaty Mabiala, cette mobilisation confirme la volonté



Une vue de la salle prise d'assaut par des militants /Adiac

de redynamiser le parti et de valoriser les jeunes. Les membres et sympathisants venus de tous les quartiers de Brazzaville et de certaines localités du Congo ont promis de travailler dans leurs bases respectives, afin que tout soit au point avant les prochaines

élections.

Signalons que cette campagne a été lancée officiellement à Dolisie, dans le département du Niari. Elle se poursuivra dans les autres départements du pays, particulièrement ceux du Nord.

Rude Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonu

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

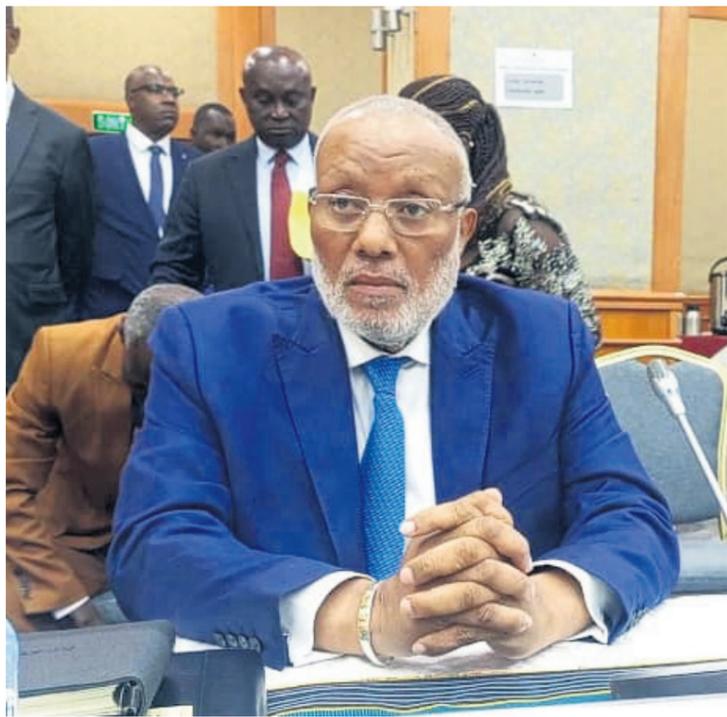
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Congo élu à la vice-présidence du Conseil d'administration de l'Oapi

Le ministre congolais du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a été élu vice-président du Conseil d'administration de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (Oapi), à l'issue de sa 63^e session ordinaire, tenue le 12 décembre à Ouagadougou, au Burkina Faso.



Le ministre Fylla élu à la vice-présidence du conseil d'administration./DR

Présidente par intérim du Conseil administration de l'Oapi, la ministre en charge de l'Industrie de la République centrafricaine, Léa Mboua Koyassoum-Doumta, a, quant à elle, été confirmée à son poste. Les dix-sept ministres administrateurs de l'Oapi ont ensuite choisi Bangui, capitale de la République centrafricaine, pour abriter la 64^e session ordinaire du Conseil d'administration en décembre 2024.

La rencontre de Ouagadougou a également permis aux participants de prendre d'autres

décisions d'importance capitale. Il s'agit, entre autres, de l'accompagnement par l'Oapi des projets structurants ayant pour base la mise en valeur de la propriété intellectuelle dans ses États membres; l'adoption des nouvelles grilles des taxes applicables aux brevets d'invention et au modèle d'utilité, ainsi que du règlement relatif aux enregistrements internationaux des indications géographiques et des dessins et modèles industriels.

Concernant les règlements financiers, les participants ont

adopté les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022, dont le total actif ou total passif est arrêté à 27 740 627 173 FCFA. Les résultats en attente d'affectation étant d'1 489 585 157 000 FCFA.

Le budget de l'exercice 2024 est arrêté à 11 673 054 219 FCFA dont 9 719 425 275 000 FCFA comme charge de fonctionnement et 1 685 400 000 FCFA pour l'investissement, soit un excédent de 268 228 944 FCFA.

La 63^e session a regroupé les dix-sept ministres de cette institution panafricaine autour des questions techniques d'intérêt commun pour les Etats. Plus haute instance de l'Oapi, le Conseil d'administration examine la gestion du directeur général, donne des orientations stratégiques sur la marche de l'organisation et vote le budget de l'année. Il est composé des ministres en charge de l'Industrie qui en sont les administrateurs nationaux pour le compte de leurs pays respectifs. Le Conseil d'administration se réunit chaque année dans l'un des dix-sept Etats membres. Notons que la réunion de Ouagadougou était précédée de celle de la Commission des experts issus des dix-sept Etats membres de l'Oapi, organisée du 4 au 9 décembre.

Parfait Wilfried Douniama

DETTE INTÉRIEURE

Plus de 5 milliards FCFA seront mobilisés en mars 2024

Pour payer les créances internes figurant dans les livres de la Caisse congolaise d'amortissement, le gouvernement promet de mobiliser 5, 4 milliards de FCFA d'ici à fin mars prochain, sur un encours total de 2687 milliards FCFA.



Le ministre des Finances s'adressant aux représentants des syndicats DR

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, a fait l'annonce le 16 décembre, à Brazzaville, lors d'une séance de travail qu'il a eue avec les responsables des syndicats patronaux du Congo. A l'issue du paiement de l'acompte, a poursuivi le ministre des Finances, le solde sera de 1770 milliards FCFA. A ce solde, il sera appliqué les modalités du décret n° 2023-1579 du 19 septembre 2023 comme suit : un paiement du solde moyennant une décote de 66% en 2024 ; une décote de 35% du solde avec un étalement du paiement de la créance sur trois annuités, enfin une décote de 25% du solde avec un étalement du paiement de la créance sur quatre annuités.

« Le gouvernement poursuivra ses efforts de recherche de solutions pour apurer la dette interne. Le décret du 19 septembre 2023 s'appliquera, certainement, aux partenaires internes qui auront levé l'une des options proposées. C'est la condition sine qua non de tout paiement », a indiqué Jean Baptiste Ondaye. Réagissant à l'annonce faite, le président du Congrès des chefs d'entreprises du Congo, Nestor Mouandzibi, a expliqué : « Le ministre nous a réunis pour regarder les modalités du décret. Nous avons sollicité les mesures d'accompagnement afin que les bénéficiaires n'en souffrent pas trop. Car il y a l'encours des dettes vis-à-vis des banques, de la Caisse nationale de sécurité sociale, auprès des impôts et bien d'autres. Une commission bipartite va être mise en place pour en discuter. »

Rappelons que pour apurer la dette intérieure commerciale, plusieurs initiatives ont été prises par le gouvernement, à savoir le Club de Brazzaville, la titrisation et bien d'autres. En juillet 2021, une délibération du comité national de la dette publique avait été adoptée. Celle-ci soutenait la stratégie de traitement de cette dette mise en place en 2004 et entérinée par le décret du 28 novembre 2005. Courant 2021, en exécution des dispositions de cette stratégie, le processus de la dette intérieure commerciale avait été amorcé. Celui-ci concernait les créances allant d'un à dix millions de FCFA puis de 10 à 50 millions FCFA.

Au mois de mars dernier, les créances de la tranche comprise entre 50 et 80 millions FCFA ont été payées suivant les dispositions de la même stratégie.

Lopelle Mboussa Gassia

DÉPARTEMENT DU POOL

Le DDR à l'épreuve de sa mise en œuvre effective

Prévu pour le 8 juin dernier, le lancement officiel du programme de Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des ex-combattants continue de se faire attendre, au détriment des bénéficiaires qui s'impatientent et s'interrogent sur les vraies raisons de son non démarrage effectif, alors que les activités préparatoires à sa mise en œuvre se poursuivent sans faille.

« De notre côté, tout est fin prêt avec les partenaires techniques pour que ce programme démarre. En ce qui concerne les aspects politiques à l'origine du report, cela relève du gouvernement », confiait, en juin dernier aux Dépêches de Brazzaville, une source proche du Haut-Commissariat à la réinsertion des ex-combattants.

Dans le cadre du lancement du DDR, plusieurs activités préparatoires et de sensibilisation se sont enchaînées à Brazzaville auprès des communautés bénéficiaires. L'objectif étant de baliser le terrain afin que tout se passe comme envisagé d'accord partie avec les partenaires techniques et financiers dont le Programme des Nations unies pour le déve-

loppement (Pnud). La signature du plan conjoint de travail axé sur six points prévoyait les activités à mener avant, pendant et après le lancement du DDR.

En effet, confronté jadis à la question financière, laquelle semblait être résolue après le versement de la première tranche gouvernementale sécurisée dans le « basket-found » géré par le Pnud, en attendant la seconde qui est imminente, ce programme qui va de report en report est mis à rude épreuve pour des raisons diverses. L'un des freins serait, à en croire certaines sources, le chronogramme du gouvernement auquel s'ajoute les revendications de Frédéric Ntoumi Bintsamou qui n'aurait jusqu'ici pas trouvé gain de cause.

Dans l'espoir de voir démarrer le DDR, les partenaires techniques et financiers ainsi que le Haut-commissaire continuent le travail, conformément au plan d'activités préparatoire au lancement de ce programme. « Les réunions se tiennent chaque vendredi à Brazzaville et les missions techniques sur le terrain se succèdent en vue de définir les axes d'intervention et les activités porteuses pour chaque district concerné par le DDR », a assure-t-on.

Du côté du Haut-Commissariat à la réinsertion dont la mission fondamentale consiste à préparer les conditions de démarrage de ce programme, le plan de travail semestriel conjoint couvrant la période de juillet à décembre 2023 poursuit son cours. Seulement,

l'inquiétude est perceptible d'autant plus que ce programme prévu s'exécuter en quatre ans (2023-2026) connaît déjà un retard, alors que tout était bouclé. Les ex-combattants, principaux concernés, se disent lassés de la longue attente et de vivre leur statut actuel. Chez les partenaires techniques, il suscite une crainte au cas où la situation viendrait à perdurer quand on sait que les fonds déjà alloués peuvent être réaffectés ailleurs où certains pays éprouvent également des besoins.

Financé à 8 milliards FCFA dont 6 milliards apportés par les partenaires et 2 milliards par le gouvernement congolais, le DDR a été élargi après un mémorandum d'entente à 160 000 bénéficiaires pour une base de 20 000 intégrant

à la fois les ex-combattants, les membres associés et des communautés.

Cet élargissement au relèvement communautaire s'explique, selon le Haut-Commissariat à la réinsertion des ex-combattants, par la prise en compte de l'ensemble de la population affectée par les conflits. Outre les quatre composantes classiques, deux nouvelles qui s'y sont ajoutées tiennent compte du contexte global post-conflit dans le département du Pool et dans le pays. Celles-ci intègrent la prévention des conflits et d'aide aux communautés en vue de renforcer leur résilience et leur capacité de production des moyens de subsistance.

Guy-Gervais Kitina

JOURNÉE MONDIALE DE L'AVIATION CIVILE L'innovation technologique au cœur de la célébration

Dans la déclaration du gouvernement relative à la journée mondiale de l'aviation civile, célébrée le 7 décembre de chaque année, le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, a mis un accent particulier sur l'innovation technologique qui contribue au développement socio-économique.



Le ministre en charge des Transports donnant lecture de la déclaration du gouvernement DR « L'intelligence artificielle devient de plus en plus courante pour accroître la productivité dans tous les secteurs de l'industrie y compris l'aviation civile. L'innovation est la voie à suivre », a déclaré le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande évoquant les multiples technologies qui vont avancer le secteur de l'aviation civile internationale. « Faire progresser l'innovation pour le développement de l'aviation mondiale », est le thème quinquennal de la célébration de la journée mondiale de l'aviation civile. Chaque cinq ans, en effet, l'Organisation de l'Aviation civile Internationale (OACI) établit un thème pour la célébration de ladite journée. Le thème ici évoqué couvre la période de 2020 à 2025.

Le Congo sera audité

Très prochainement, l'OACI va conduire une mission d'audit au Congo, a annoncé le ministre Honoré Sayi. « Le Premier ministre a instruit les ministères intervenants dans le domaine de la sûreté de l'aviation à prendre toutes les dispositions pour passer avec succès ledit audit », a-t-il fait savoir. L'OACI joue un rôle important dans la promotion de la sécurité, de la sûreté, de la protection de l'environnement et de la régularité du transport aérien international tout en facilitant la coopération entre les Etats dans le domaine de l'aviation civile.

Plus que l'innovation technologique au cœur de la célébration de la journée internationale de l'aviation civile, le ministre en charge des Transports a rappelé l'utilité de l'innovation des comportements dans le domaine de la sûreté de l'aviation. Il a ainsi appelé les usagers des aéroports à être exemplaires pour une mise en œuvre conforme et harmonieuse des contrôles de sûreté ; à abandonner en milieu aéroportuaire les pratiques contraires aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur.

Rominique Makaya

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

Les étudiants s'imprègnent du programme des volontaires des Nations unies

Le Programme des volontaires des Nations unies a été présenté, à l'occasion de la Journée internationale des volontaires, en collaboration avec l'Association congolaise des enseignants des langues étrangères (Acele) que dirige Bovid Chrishiler Atouta, son projet portant sur la promotion des valeurs de volontariat.

Pour l'édition 2023, la cible a été les étudiants de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN) de Kintélé, dans le département du Pool.

Le but du projet est de sensibiliser les étudiants de la deuxième université publique du Congo sur les diverses opportunités de volontariat "onsite" et "online". La coordonnatrice du programme des volontaires des Nations unies, Ketsia Saya-Maba, a ainsi organisé une séance pratique au cours de laquelle elle a expliqué aux participants comment navigue-t-on sur le site des volontaires des Nations unies. A cet effet, elle a aidé les étudiants de l'UDSN à créer des comptes sur le site afin qu'ils aient la possibilité de postuler aux différentes opportunités et stages que les Nations unies offrent aux jeunes congolais au niveau national et international.

Ketsia Saya-Maba a, par ailleurs, encouragé les étudiants de l'Université de Kintélé à embrasser les activités bénévoles et de volontariat afin d'enrichir leur expérience professionnelle nécessaire pour travailler au système des Nations unies.

Parfait Wilfried Douniama

COMMERCE

L'Aconoq sensibilise aux solutions de marquage et de traçabilité des produits

Des acteurs des administrations publiques et des opérateurs économiques ont pris part, les 6 et 7 novembre à Brazzaville, à un atelier de sensibilisation et d'information sur les solutions de marquage et de traçabilité des produits. L'objectif étant d'échanger sur la problématique du commerce illicite et de la contrefaçon.

Initiée par l'Agence congolaise de la normalisation et de la qualité (Aconoq) en partenariat avec la société suisse « Inexto », la rencontre visait à permettre, entre autres, aux participants de renforcer leurs capacités, de dresser un état des lieux de la problématique liée au commerce illicite et à la contrefaçon en Afrique et au niveau mondial, et de présenter des solutions existantes en vue de l'éradication de ce fléau. Il était également question d'un partage d'expériences entre les acteurs locaux et les experts venus de Suisse pour l'occasion.

« Aujourd'hui, l'Aconoq a l'honneur d'organiser un atelier d'échange sur une problématique importante, celle du commerce illicite. Cette problématique va nous occuper pendant deux jours. En tant qu'organe pilote de notre système de normes et de qualité, il nous faut échanger et proposer des solutions pour éradiquer ce fléau mondial. L'idée derrière cette activité est de dire qu'il faut que les Congolais ne soient pas en marge

de ce challenge que nous devons relever car la normalisation, le marquage, la traçabilité, l'authentification des produits occupent des places importantes », a expliqué le directeur général de l'Aconoq, Jean Jacques Ngoko Mouyabi au lancement des travaux. « Notre partenaire aujourd'hui est une société qui développe des solutions qui nous permettront, tant soit peu, de lutter contre le commerce illicite. Je vous invite donc à être actifs et à interagir avec les experts », a-t-il ajouté.

Selon Florent Denjean, directeur des solutions gouvernementales chez inexto, l'organisation de ce séminaire était l'occasion de faire une analyse, de dresser un état des lieux de la situation, de montrer l'ampleur de cette problématique au niveau local et international et d'exposer des solutions existantes. « Aujourd'hui, la contrefaçon a atteint une telle perfection dans la reproduction d'un produit à l'identique que de nombreux consommateurs et opérateurs peuvent se trouver floués par

les produits qu'ils pensent originaux mais qui, in-fine, sont des produits contrefaits », a-t-il déploré. Florent Denjean s'est, par ailleurs, réjoui de participer à ce séminaire, un moment d'échange, de partage d'expériences et d'expertises. « Je saisis cette opportunité pour partager l'expertise que j'ai acquise au fil de ces années de travail sur la lutte contre la contrefaçon, le commerce illicite et la mise en œuvre de différentes technologies existantes », a-t-il notifié.

Partenaire de l'événement, Inexto propose des solutions digitalisées pour implémenter les systèmes de marquage et de traçabilité des produits permettant d'obtenir des informations sur les données, contrôler et surveiller les activités dans l'ensemble du paysage de la chaîne d'approvisionnement, soutenant ainsi l'action du gouvernement dans la lutte contre le commerce illicite, la contrefaçon, la contrebande, le vol, la sous-déclaration et l'évasion fiscale.

Gloria Imelda Lossele

INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Le BOE désormais mis en service

Situé dans l'enceinte de la cité Don Bosco dans le neuvième arrondissement, Djiri, le Bureau d'orientation et de l'emploi (BOE) a été inauguré le 8 décembre, à Brazzaville.



L'administrateur maire de Djiri posant avec les membres du bureau/Adiac

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du représentant de l'administrateur maire de Djiri, Eba, et du directeur départemental de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Fabrice Ngaboka Morossa. Initié par l'organisation non gouvernementale (ONG) Essor, en partenariat avec le centre professionnel de formation Don Bosco, le BOE est un dispositif innovant qui se fixe comme objectif de soutenir et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes par un suivi personnalisé, tout en leur facilitant l'accès aux opportunités de stage et d'emploi sur le marché du travail.

Présentant le BOE, Brave Nkaaya, coordonnateur des projets de formation et d'insertion professionnelle de l'ONG Essor, a indiqué que ce bureau permettra, entre autres, de conseiller les jeunes sur leur parcours professionnel, de les accompagner dans la recherche d'emploi, de les préparer à entrer sur le marché du travail de manière autonome, de renforcer les synergies et développer les partenariats entre le Centre de formation professionnelle (CFP) et les entre-

prises... « Le BOE est un dispositif qui a été conçu à partir du constat fait par Essor du manque d'implication des CFP dans les questions d'orientation professionnelle et d'accompagnement à l'insertion de leurs jeunes. Ce dernier a donc été pensé comme un outil pour intensifier les liens entre le CFP et le secteur privé », a-t-il expliqué.

Relevant l'importance de cet outil, le représentant de l'administrateur maire de Djiri, Eba, a indiqué : « Nous sommes fiers et contents que le BOE fasse un travail de qualité dans l'accompagnement, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes dans notre circonscription administrative. Cela réduit tant soit peu le chômage juvénile ». Tout en remerciant les initiateurs pour la mise en place de ce dispositif, Fabrice Ngaboka Morossa, directeur départemental de la Formation qualifiante et de l'Emploi, a précisé que le nouveau BOE va apporter une touche particulière dans la formation et l'orientation des jeunes.

Prêtre et directeur de la cité Don Bosco, Jérémie Louzolo a, de son

côté, déclaré : « En tant que religieux salésiens, nous éduquons et évangélisons les jeunes. Et dans notre perspective, nous voulons collaborer avec toutes les parties prenantes qui ont le souci de l'éducation et de la formation des jeunes. Donc nous sommes très contents que ce bureau voit le jour car il sera un cadre officiel où les jeunes viendront se faire écouter, se faire orienter, aussi être accompagnés dans l'objectif de trouver un travail qui va être pérennisé dans le temps ».

L'inauguration du BOE a été une occasion pour les responsables de la cité Don Bosco de faire un plaidoyer au regard de l'érosion qui menace le site. « ...Au regard de la menace de l'érosion, nous vous invitons à vous joindre à nous pour un plaidoyer fort auprès des décideurs pour éradiquer l'érosion qui est en train de faire disparaître le Centre de formation professionnelle sur l'échiquier de Brazzaville », a lancé le frère Rémy Nkanku, directeur général du CFP Don Bosco.

G.I.L.

SANTÉ

Les pharmaciens menacent d'aller en grève

Dans le communiqué final sanctionnant les travaux de l'assemblée générale extraordinaire du Syndicat national des pharmaciens du Congo (Synaphac), organisée le 14 décembre à Brazzaville, les participants ont sollicité des pouvoirs publics la solution définitive au contentieux qui les oppose à Abdoul Madjid Traoré, depuis quinze ans.

Le dernier rebondissement de l'affaire Madjid est l'arrêt rendu par la Cour suprême, le 16 novembre dernier, annulant l'arrêté du ministre de la Santé et de la Population datant du 5 septembre 2023 qui corrigeait une faute administrative grave caractérisée par l'octroi d'une autorisation d'ouverture d'une officine pharmaceutique à ce dernier, sans être préalablement inscrit à l'un des tableaux de l'Ordre national des pharmaciens du Congo.

Ainsi, le Synaphac rappelle à l'opinion nationale et internationale que l'arrêt de la Cour suprême ne donne pas à Madjid la possibilité d'ouvrir une officine pharmaceutique. Car, il est en porte à faux avec l'article 29 de la loi 012/92, du 29 avril 1992, qui dispose : « *Aucun pharmacien ne peut prétendre exercer son art en République du Congo s'il n'est inscrit à l'un des tableaux de l'Ordre national des pharmaciens du Congo* ».

Le Synaphac sait compter sur le sens de responsabilité des autorités pour la résolution de ce contentieux en vue de préserver la paix sociale chère au président de la République, faute de quoi, a-t-il renchéri, il se réserve le droit d'enclencher un mouvement de grève sur toute l'étendue du territoire national.

Roger Ngombé

GOUVERNANCE

Les agents de l'Etat sensibilisés à la mise en œuvre de l'ITIE

Le comité exécutif de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a organisé, le 14 décembre à Brazzaville, avec l'appui du Projet de réformes intégrées du secteur public (Prisp), un atelier spécial pour sensibiliser les cadres et agents publics au processus de mise de cette initiative.

Des cadres relevant des directions générales des douanes, des impôts, du trésor public, des ministères de l'Economie et des Finances, de l'Economie forestière, des Mines, du Commerce et de celui des Hydrocarbures ont participé à l'atelier. Ils ont été édifiés, en premier, sur le processus de l'ITIE au Congo afin de permettre aux administrations publiques et à la société civile d'avoir la même compréhension du sujet. « *Au 31 décembre, le Congo doit présenter son rapport d'activités 2021-2022. Nous avons souhaité vous sensibiliser aujourd'hui afin que nous parlions le même langage lorsqu'il s'agit du processus ITIE. Il est question de comprendre si la norme ITIE a la même compréhension pour nous-mêmes et pour les administrations. Il s'agit surtout de voir si la mise en œuvre des exigences de la norme est bien comprise par tous* », a précisé le secrétaire exécutif de l'ITIE, Florent Michel Okoko. Les participants ont été, ensuite, édifiés sur le processus de production des rapports ITIE au titre des années 2021-2022 que le Congo doit fournir d'ici à la fin de ce mois, conformément à la réglementation. Organisé après celui tenu le 12 décembre dernier à Pointe-Noire au profit des sociétés pétrolières, cet atelier s'inscrit dans la composante 3 du Prisp, relative au renforcement des capacités et la redevabilité.

Mise en œuvre au Congo depuis 2004, l'ITIE vise à renforcer la bonne gouvernance des revenus publics issus de l'extraction des ressources pétrolières, gazières, minières et de l'exploitation forestière.

Firmin Oyé

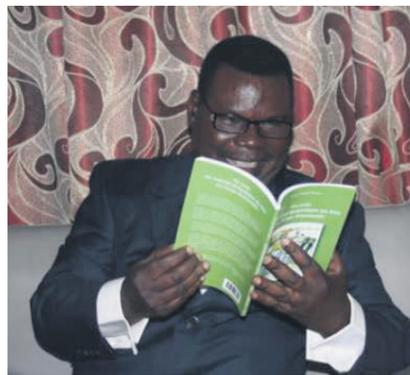
GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Les libéraux donnent leur avis sur le partage de production

Le groupe des forestiers libéraux, dirigé par l'ingénieur André Ondélé Kanga, diplômé de l'Ecole nationale des eaux et forêts, a donné son avis, le 6 décembre à Brazzaville, au sujet du projet de loi sur le partage des productions des grumes au Congo.

Selon le groupe des forestiers libéraux, le débat en Conseil des ministres concernant le partage des productions des grumes au Congo est passé pieds joints le vrai problème, notamment du contrat de partenariat à la volonté politique nationale d'ouvrir le secteur forestier aux pratiques économiques libérales. Ce contrat de partenariat, voté par le législateur congolais à l'article 106 de la loi n°33-2020 du 08 juillet 2020, portant code forestier, a vocation de se substituer à tous les titres d'exploitation économique attribués aux sociétés forestières de la place. Il est instruit et délivré par le ministre en charge des eaux et forêts sur simple requête de la partie demanderesse et constitue un passage obligé des sociétés au régime de partage de production.

Sa procédure de substitution est exemptée des avis en Conseil des ministres et du vote par l'Assemblée nationale. Par son caractère légal à la loi et sa durée illimitée dans le temps, il menace virtuellement toutes les installations du régime de partage de production. Au fond, au plan doctrinal, tout régime forestier de partage de production vise l'octroi d'une allocation financière à l'Etat propriétaire, après déduction par l'exploitant forestier des charges



L'ingénieur André Ondélé Kanga

d'exploitation, de transformation, de transport et de fonctionnement de l'entreprise, à l'exception de celles liées aux obligations sociales. Par analogie aux consultations locales des conseillers, toute opération de partage de production désigne la proportionnalité restante des bénéfices financiers annuels générés par l'exploitation des ressources économiques disponibles du terroir.

Rappelons que le compte rendu du Conseil des ministres du 25 octobre dernier rapportait l'approbation du projet de loi sur le partage des productions des grumes au Congo. Il ressortait de ce compte rendu que les membres du gouvernement ont unanimement réaffirmé l'organisation socialiste de l'exploitation forestière au Congo, composée des régimes d'imposition, de concession et de partage

de production.

Le premier régime est réservé aux transactions forestières locales sur le marché domestique. Le dernier constitue le stade suprême de l'exploitation forestière au Congo. L'accès aux deux régimes économiques est approuvé en Conseil des ministres et voté à l'Assemblée nationale.

Désormais, toute entreprise forestière en création débute ses prestations sous le régime inférieur de concession avant d'être déclarée éligible au régime supérieur de partage de production par le ministre des Eaux et Forêts.

Hormis cette organisation structurelle des opérations d'exploitation forestière au Congo, le succès du régime de partage de production, a-t-on retenu du compte rendu du Conseil des ministres, reposerait sur des dons en grumes faits aux industriels non concessionnaires par l'Etat propriétaire.

De ce qui précède, le groupe des forestiers libéraux insiste que toute ligne idéologique de régime de partage de production fondée sur la répartition des grumes avec l'Etat propriétaire qui en convertit par des dons gracieux attribués aux industriels non concessionnaires est gauchiste et liquidationniste.

Fortuné Ibara

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Des jouets pour les enfants de Bacongo

L'association «Ton sourire, ma joie» (TSMJ), établie à Chevannes, au Sud-Est de Paris, dans le département de l'Essonne, en région Île-de-France, présidée par Gwladys Malonga, distribuera des jouets à près de 400 enfants à Bacongo, à Brazzaville, à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Une séance de colisages pour des envois au Congo/Adiacation », a-t-il indiqué.

En vue de voir renaître le sourire au visage des enfants démunis, TSMJ, par son antenne du Congo, organisera une distribution de jouets, le 27 décembre à Brazzaville. Un moment d'émerveillement dans un quotidien pas toujours facile, assure-t-on de la part des organisateurs désireux «d'être utiles aux autres».

Cette association de la loi de juillet 1901, de par ses statuts, œuvre afin d'être «une banque à sourires» pour les personnes démunies : veuves, orphelins, enfants de la rue, enfants handicapés, étudiants, réfugiés ou les immigrés primo-ar-

rivants en France. Pour cette fin de l'année, l'association a retenu parmi ses projets de jouer le rôle de Père Noël, en offrant des jouets à près de 400 enfants de la paroisse évangélique de Bacongo.

Gwladys Malonga saisit cette occasion pour appeler à la générosité de tout un chacun. « *Noël, c'est l'occasion du partage... Nous avons besoin de partager le sourire avec tous les enfants. Cela exige la contribution de tout un chacun, que ce soit par un apport matériel, financier ou en tant que bénévole... Nous savons pouvoir compter sur votre impli-*

Par le passé, l'association a déjà mené des actions de solidarité en France et au Congo. Au nombre de celles-ci, la collecte et le don de vêtements aux migrants primo-ar-

rivants à Champcueil ; la collecte et la distribution alimentaire en faveur des étudiants dans les cités universitaires d'Évry Courcouronnes ; la collecte et le don de fournitures scolaires ; la prise en charge de la scolarité des enfants orphelins suivis de l'OSDO Siafoumou à Pointe-Noire, et de la paroisse Mayangui à Brazzaville.

Marie Alfred Ngoma



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
 ProClimat Congo
 UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG et Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG))

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN INFRASTRUCTURES
(Publication du 18 décembre 2023)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un Spécialiste en infrastructures.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Le/la Spécialiste en infrastructure du ProClimat est responsable du suivi de la bonne mise en œuvre des activités relatives aux microprojets d'infrastructures agricoles, et des divers appuis d'infrastructures financés par le projet dans le cadre de la Composante 2 (Sous composante 2.1 : Améliorer les infrastructures pour une agriculture durable et résiliente et Sous composante 2.2 : Améliorer la gestion du capital naturel) et aussi des infrastructures qui peuvent être mises en œuvre dans la Composante 3 en terme d'identification des activités et d'appui conseils et de suivi de ces activités aux prestataires de service qui vont travailler avec les bénéficiaires (MPME, Coopératives et Groupements) et le suivi sur les activités de la composante 6 sur le TP HIMO. Il est placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du ProClimat à qui il rend compte de ses activités. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'équipe du Projet (UGP et BSP) ainsi que l'ensemble des partenaires de mise en œuvre.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

- Le/la Spécialiste en infrastructures du ProClimat doit avoir :
- avoir un diplôme d'au moins BAC+5 dans les travaux publics, génie civil, génie rural ou équivalent ;
 - Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la gestion de la mise en œuvre d'infrastructures communautaires, gestion des travaux publics et autres infrastructures
 - Avoir une expérience en gestion de projet / construction
 - avoir une maîtrise des outils de conception des plans ;
 - avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel et sous pression ;
 - maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet...);
 - connaître le monde rural congolais ;
 - avoir une parfaite maîtrise de la langue française et bonnes compétences

en communication écrite et orale ;

- aptitude à appliquer des approches novatrices ;
- avoir une connaissance d'outils de conception ou de collectes des données (ODK collect, et autres) ou de cartographie (QGIS, ArcGIS, etc) serait un atout ;
- avoir une connaissance des logiciels de traitement des données serait un atout.

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB : Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), dans l'enceinte du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 05 janvier 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2023

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

JUSTICE

Ouverture de l'atelier sur la garde à vue et le respect des garanties judiciaires

« Réflexion stratégique des acteurs de la chaîne pénale et de la société civile sur la problématique de la garde à vue et du respect des garanties judiciaires au Congo » est le thème de l'atelier qu'organise l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo (Acat), du 13 au 14 décembre dans la capitale.

« Il est question, à travers cet atelier, de développer les synergies entre les acteurs de la chaîne pénale et les membres de la société civile sur les droits fondamentaux des personnes placées en garde à vue ; d'élaborer un outil de travail commun à la société civile et aux acteurs de la chaîne pénale », a expliqué le président de l'Acat, Christian Loubassou.

L'atelier est ponctué des communications sur diverses problématiques ayant trait à la garde à vue et au respect des garanties judiciaires, notamment la garde à vue en droit congolais : défis et perspectives ; la législation congolaise encadrant les droits des personnes placées en détention ou en garde à vue ; la responsabilité du procureur de la République dans le contrôle des lieux de placement en garde à vue ; la déontologie policière à



l'épreuve du respect des garanties judiciaires pendant la garde à vue. En dehors des communications, il y aura les travaux de groupe en atelier. Le commandement des forces de police, la société civile, le personnel judiciaire, la direction générale des Affaires sociales, les juridictions

de Pointe-Noire, de Dolisie dans le Niari, de Sibiti dans la Lékoumou, de Ouessou dans la Sangha et de Mouyondzi dans la Bouenza sont représentés à cet atelier aux côtés de plusieurs autres participants dont les corps de métier sont liés à la problématique.

L'Acat bénéficie de l'appui du mi-

nistère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones. En ouvrant les travaux de cet atelier au nom du ministre en charge de la Justice, le secrétaire général à la Justice, Aristide Mathieu Clotaire Okoko, a indiqué que les recommandations sont attendues pour

faire avancer la cause de la promotion des droits humains dans le pays.

Aussi, l'Union européenne (UE) et la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Fiacat) apportent leurs pierres à l'édifice. Le chef de la coopération de la représentation de l'UE au Congo, Augustin Bondo Tshiani, a salué la pertinence du thème de cet atelier qui va aider au bon fonctionnement de la chaîne pénale. Pour sa part, le secrétaire exécutif de la Fiacat, Colin Guillaume, a assuré que la structure va continuer à travailler aux côtés de la section nationale pour renforcer ses capacités et accompagner le pays à honorer ses obligations par rapport aux engagements internationaux pris en matière des droits humains.

Rominique Makaya

DISSOLUTION

SPEEDCAST CONGO SARL

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 1.000.000 FCFA

361 avenue Bitelika Ndombi, route de l'aéroport après la station Puma à gauche,

B.P : 883, Pointe-Noire, République du Congo

RCCM : CG-PNR-01-2011-b 13-02346

Le 16 novembre 2023, Speedcast Group Holdings Pty Limited, l'associé unique de la société Speedcast Congo SARL, aux termes d'un procès-verbal de délibérations dûment enregistré le 21 novembre 2023 à la recette de l'enregistrement des domaines et des timbres de Pointe-Noire sous le numéro 8607, folio 221/42, a décidé de la dissolution anticipée sans liquidation avec Transmission Universelle de Patrimoine de Speedcast Congo SARL conformément aux dispositions prévues aux articles 201 et 202 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et Groupement d'Intérêt Economique. Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire dans les 30 jours à compter de la présente publication.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à la dissolution, le 11 décembre 2023 sous le n°CG-PNR-01-2023-D-01398.

Pour avis,
L'associé unique

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Direction Générale de l'Exploitation
Cellule de Gestion Administrative des Marchés

Sélection régionale ouverte n°151/BEAC/SG-DPMG/SRO/Ser/2023 en vue du contrôle technique de construction de l'immeuble siège de la COBAC à Libreville - République Gabonaise

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet en vue de la réalisation du contrôle technique de construction de l'immeuble siège de la COBAC à Libreville.

A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412

☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403

☎ : (+237) 222 23 33 29

@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 18 janvier 2024 à 12 heures** précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01

☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 18 janvier 2024 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. Les plis financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement pour les propositions jugées conformes.

Yaoundé, 3^e NOV. 2023

Le Chef de Département,



LA FONDATION MTN CONGO OFFRE UN SYSTEME D'ELECTRIFICATION PHOTOVOLTAÏQUE, A L'HOPITAL ADOLPH SICE DE POINTE-NOIRE

La fondation MTN Congo, dans son engagement sociétal, a fait don à l'hôpital général Adolph Sicé d'un système d'électrification solaire photovoltaïque pour les services de réanimation et du bloc opératoire. Le lancement officiel des travaux d'installation dudit système a été effectué ce vendredi 8 décembre 2023 au sein du complexe hospitalier de Pointe-Noire.



D'un coût global de quarante millions de francs CFA (40.000.000 CFA), ce projet contribuera à réduire significativement les risques d'alimentation en énergie dans la prise en charge des malades internés dans les deux différents services.

À en croire Prisca LOMOUEL, représentante du Directeur Général de MTN Congo, la Fondation

les travaux suivant un délai de quarante-cinq jours.

Selon le directeur général de Direct Services Group, Meryl Scapin KOUALA, ce système, qui sera installé au deuxième étage de la salle nord du bloc de réanimation de l'hôpital Adolphe Sicé, sera composé d'un kit complet de 27 500 à 30 000 W avec un champ de cinquante modules solaires panels

capacité d'environ 38 000 à 40 000W/H. Une formation du personnel hospitalier à l'utilisation optimale des ressources énergétiques disponible est également prévue.

Pour le directeur général de l'hôpital Adolph Sicé, Docteur Lambert CHAKIROU, ce don de la Fondation MTN qui lui va droit au cœur vient enlever une épine des pieds du per-

de 22 ans, la compagnie téléphonique MTN Congo, à travers sa fondation, multiplie les actions sociales dans tout le pays et dans tous les secteurs sociaux.

Mme Prisca LOMOUEL, a déclaré que ce don de la Fondation MTN n'est qu'une première expérience qui s'inscrit dans sa volonté de promouvoir l'énergie renouvelable en République du Congo. Elle ajoute



MTN Congo accorde une attention particulière aux questions de respect de la biodiversité et de l'environnement, raison pour laquelle cette entreprise citoyenne adopte l'énergie solaire photovoltaïque comme source d'énergie de premier plan.

Après une analyse minutieuse du savoir-faire de l'ensemble des entreprises ayant participé à l'appel d'offres de la fondation MTN, c'est l'entreprise Direct Services Group qui a eu l'honneur de décrocher le contrat et de mener à bien

monocristallins de 550 à 600 W d'une puissance unitaire similaire. À cela, va s'ajouter un kit d'intégration toiture permettant la pose des capteurs assurant la fonction d'étanchéité, deux MPPT 100 A, trois boîtes de jonction de 192 V, un convertisseur de 20KW/H pour assurer le basculement automatique au courant ondulé qui sera installé, 16 batteries de 12 V 200A/H l'unité, une boîte de raccordement et de protection des batteries.

L'installation proposée aura une

sonnel hospitaliers et des usagers. Il estime que les coupures de courant constituent un problème majeur pour une structure de santé, une situation qui perturbe les activités de l'hôpital et constitue un danger pour les patients. Il a ensuite ajouté que l'énergie produite par le système d'électrification solaire photovoltaïque est respectueuse de l'environnement, gratuite et inépuisable, d'autant plus qu'elle n'émet pas de gaz à effet de serre ou du dioxyde de carbone. Implantée au Congo depuis près

que ce projet sera également étendu à d'autres hôpitaux au grand soulagement des patients et personnel hospitalier ainsi qu'à d'autres secteurs d'activités.

À l'heure de la lutte contre le réchauffement climatique et le rôle stratégique que joue le bassin du Congo dans ce combat mondial, l'initiative écoresponsable de la fondation MTN vient ajouter sa pierre à l'édifice.

LES PROJETS DE TRANSITION D'ENI AU CONGO



Dans le cadre de la stratégie de neutralité carbone d'ici 2050, Eni Congo met en œuvre une réduction progressive des émissions de CO₂ dans ses activités, tant directement qu'indirectement. C'est dans cette optique que l'entreprise a lancé un projet de production d'huile de ricin, destinée à être transformée en biocarburant.

Premier agri-hub

La production de graines de ricin est assurée par les producteurs locaux. Ensuite, Eni Congo garantit le débouché, dans la mesure où la société s'engage à acheter toute la production en vue de la transformation des graines, à un prix assurant à l'agriculteur un rendement conséquent. Cette stratégie cadre bien avec la politique d'accompagnement des populations, notamment des communautés locales, dans les pays où nous nous installons. A ce jour, plus de 10 000 hectares sont déjà plantés, par des producteurs situés dans le Pool, dans la Bouenza et dans le Niari. La construction du premier agri-hub, l'usine de transformation qui recueillera la production dans une zone donnée, est quasiment achevée dans la localité de Loudima, dans le département de la Bouenza.

Le modèle d'Eni

Au Congo, la culture du ricin constitue une synergie avec d'autres initiatives qui visent à compenser le carbone. Eni développera une ferme modèle, afin d'optimiser et de favoriser la culture mécanisée à grande échelle. Avec son empreinte importante en Afrique (après le Kenya l'entreprise vise à produire pour la première fois de l'huile végétale au Congo, en Côte d'Ivoire et au Mozambique en 2023), Eni développe également un portefeuille diversifié et équilibré, en Italie, en Asie du Sud-Est et en Asie Centrale, aussi bien en termes de géographie que de variété des produits de base. La société d'énergie a développé un modèle distinctif d'intégration verticale, pour la production d'huile végétale visant à alimenter ses bioraffineries. Lancé en 2021, le projet consacré aux produits de base issus de l'agriculture, mise sur des



solutions technologiques et agricoles innovantes qui s'appuient sur la synergie avec les activités traditionnelles de l'entreprise dans les pays où elle travaille.

Les foyers de cuisson améliorés

Dans le cadre de ses politiques de soutien aux communautés locales et de décarbonation de ses activités pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, Eni a lancé un programme de distribution de foyers de cuisson améliorés. Initialement, les bénéficiaires visés sont les familles vivant dans les zones péri-urbaines des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. De nombreuses autres localités seront ultérieurement atteintes, afin de couvrir davantage de ménages. Au cours des 6 premières années, le projet prévoit la distribution d'environ 500.000 foyers améliorés. Les modèles livrés aux familles seront différenciés en fonction du type de combustible que celles-ci utilisent habituellement pour cuisiner (bois de chauffage ou charbon de bois). Ces foyers améliorés permettront aux ménages de cuire la même quantité d'aliments en utilisant moins de combustible, de façon à obtenir une sensible amélioration de



la qualité de l'air ambiant ainsi que des économies de temps et surtout d'argent. Une campagne de sensibilisation sera aussi lancée, afin d'accompagner les familles dans l'adoption et l'utilisation durable de solutions de cuisson propres à travers laquelle seront fournies des informations sur des pratiques d'hygiène et d'économie domestique, ainsi que sur une alimentation correcte pour les enfants. Les émissions évitées grâce au projet seront comptabilisées en termes de crédits carbone via le registre international le plus important du marché volontaire du carbone (Verra) et seront utilisées dans la stratégie de décarbonation d'Eni. De façon générale, cette initiative participe à la sensibilisation de la population sur les problématiques de réchauffement climatique, un enjeu mondial que nul ne peut ignorer, au vu de ses effets néfastes. Conformément aux scénarios de l'Agence Internationale de l'Energie (IEA), les foyers améliorés à biomasse ligneuse représentent la première étape de la transition promue par Eni vers des méthodes de cuisson de plus en plus efficaces et à moindres émissions, comme les cuisinières électriques ou à biocombustibles.

Centre d'Oyo

S'appuyant sur l'accord signé par Eni avec la République du Congo en 2016 pour valoriser les sources d'énergie du pays, tout en favorisant le développement social et économique, Eni a livré à la République du Congo en avril dernier, le Centre d'Excellence d'Oyo, pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Son ambition est d'apporter des solutions innovantes au Congo, mais plus largement à l'Afrique Centrale, en devenant un point de référence pour la transition énergétique dans la région. L'ONUDI, l'agence des Nations Unies pour les énergies renouvelables collaborera avec la République du Congo, l'Union Européenne et Eni, pour assurer l'opérationnalisation du Centre à travers un plan stratégique de 5 ans visant à créer des synergies avec d'autres partenaires potentiels et à l'inclure dans le Réseau mondial des Centres Régionaux d'Energie Durable (GN-SEC).



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ProClimat Congo
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG et Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
(Publication du 18 décembre 2023)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer les paiements des services d'un (e) Spécialiste en développement communautaire.

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du projet, le Spécialiste en Développement Communautaire travaillera en étroite collaboration avec tous les responsables au niveaux central et local du Projet, ainsi que les BSPs et services déconcentrés des ministères impliqués dans la mise en œuvre du projet, les structures décentralisées et les prestataires de services en charge de la mobilisation communautaire y compris les activités de renforcement des capacités des acteurs.

3. Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste.

4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
- Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
- Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Profil du poste

Le Spécialiste en développement communautaire devra présenter le profil suivant :

- avoir un diplôme d'au moins BAC+5 en sciences sociales ou tout autre diplôme équivalent ; développement rural, économie, en management des projet ou équivalent et au moins cinq ans d'expérience en gestion de projet, avec un accent particulier sur la participation communautaire et les infrastructures communautaires ;
- avoir au moins 5 ans d'expériences professionnelles en gestion de projet, avec un accent particulier sur la participation communautaire et les infrastructures communautaires ;
- avoir une expérience de travailler avec les communautés sur le développement des plans de développements locaux ;
- avoir une maîtrise des outils ou logiciels de montage ou élaboration des plans d'affaires des bénéficiaires ;
- avoir une bonne connaissance des méthodes participatives et une expérience dans le suivi encadrement des bénéficiaires ;
- avoir une maîtrise de l'approche communautaire, de l'organisation et gestion des chantiers disséminés ;
- avoir une expérience de travailler avec l'inclusion des groupes vulnérables ;
- avoir une expérience confirmée dans la méthode HIMO et la gestion des THIMO comprenant un nombre important d'ouvriers sera un atout ;
- avoir des aptitudes de travail en équipe, dans un milieu multiculturel/multidisciplinaire et sous pression ;
- maîtriser l'outil informatique (word, Excel, Powerpoint, Internet. . .) ;

- avoir une parfaite maîtrise du français et bonnes compétences en communication écrite et orale ;
- avoir une connaissance d'outils de conception ou de des collectes des données (ODK collect, Kobotoolbox et autres) ou de cartographie (QGIS, ArcGIS, etc) serait un atout ;
- avoir une expérience dans l'agriculture climato-intelligente, l'agroécologie, la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) et/ou l'éco-tourisme serait un atout ;
- Avoir une très forte motivation pour une mission compliquée dans un environnement difficile ;

Les candidatures féminines sont encouragées.

NB : Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels. Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les Candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Le recrutement sera effectué en 2 phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection par un interview de chacun des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Afin de retenir le candidat correspondant le mieux au profil attendu du poste en objet.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) du poste à travers l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), dans l'enceinte du Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon, Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo.

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : candidatures.proclimat@gmail.com au plus tard le 05 janvier 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre du poste et le nom du candidat. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2023

Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU

SICOMINES

Des exploitants congolais entrent en jeu

Les derniers obstacles à la participation des sous-traitants nationaux viennent d'être élagués, quinze ans après la signature d'une joint-venture entre un consortium d'entreprises chinoises et le Groupe Gécamines. Le procès-verbal signé le 13 décembre par la Sino-Congolaise des mines (Sicomines), et acté par l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP), comprend un engagement tacite à céder les activités secondaires aux sous-traitants congolais. Après ce pas décisif dans la bonne direction, il reste encore à pousser les nationaux à investir davantage dans le secteur minier.

Si le secteur minier reste à ce jour l'activité la plus structurante de la République démocratique du Congo (RDC), les nationaux ont choisi visiblement de se contenter d'être des employés. Ces propos très durs viennent d'un expert congolais, Robert Bantima, qui se dit à la fois heureux et dubitatif après l'annonce de la prise en charge de toutes les activités secondaires de Sicomines par les sous-traitants nationaux. Quoique le patron de l'ARSP, Miguel Kashal Katemb, s'est empressé de crier « Victoire », Robert Bantima préfère, pour sa part, parler simplement de la levée, très tardive d'ailleurs, de l'un des obstacles majeurs à l'entrée des nationaux dans les mines, pour le cas de la Sicomines. Beaucoup s'interrogent déjà sur la possibilité pour l'ARSP de conclure d'autres engagements formels similaires avec les grandes entreprises minières de la RDC. Mais il s'agit d'un autre débat.

Reconnaissant sans doute l'am-

pleur des étapes restantes, l'ARSP a réaffirmé très vite son intention de continuer à travailler sur le terrain pour une forte participation des Congolais dans la sous-traitance. Le plus grand défi sera la « coercition », notent déjà plusieurs experts, pour faire respecter les textes du pays. Par ailleurs, la technicité du secteur exige également que l'on prenne en compte, de manière responsable, les problèmes de manque d'expertise et de disponibilité des produits locaux pour satisfaire les besoins des entreprises minières, ajoute-t-il. Ce dernier point est d'autant crucial que l'ARSP, sur un ton ferme, a exclu d'exonérer une chaîne de valeur.

Selon Robert Bantima, le débat se situerait au niveau de cette participation des nationaux car, rappelle-t-il, tout le marché de la sous-traitance est verrouillé par les Chinois eux-mêmes. Certes, l'assainissement du cadre organisationnel représente indiscutablement une étape importante, intégrant, entre autres,

l'harmonisation des vues et la signature d'un protocole d'accord entre les deux partenaires, mais il faut aujourd'hui définir une politique cohérente pour impliquer massivement les nationaux. « J'ai noté qu'il y aurait plusieurs centaines d'entreprises congolaises

«La RDC a besoin d'intensifier les investissements nationaux dans des secteurs diversifiés de la vie nationale »

éligibles à la sous-traitance. Qu'allez-vous leur proposer exactement ? C'est la question majeure », a-t-il estimé.

Miguel Kashal Katemb lève un coin du voile en évoquant la nécessité de décourager tous les contrevenants et surtout d'autres sociétés où les Chinois détiennent des parts. En lieu et place des actions isolées,

il devient impérieux de réfléchir sur les voies et moyens d'accompagner véritablement les entreprises congolaises. « Il faut structurer cette politique. Le Code minier révisité a tenté d'y répondre, mais il faut plus. Je vois « ce plus » en termes de reconfiguration du modèle d'investissement et des incitations de prise de participation locale. La RDC a besoin d'intensifier les investissements nationaux dans des secteurs diversifiés de la vie nationale », est-il convaincu. Au-delà, il y a aussi la fiscalité minière à revoir totalement et la promotion de la culture de l'investissement dans ce secteur.

Pour rappel, Sicomines est le fruit d'une joint-venture entre un consortium d'entreprises chinoises, à savoir la Crec (42 %), la Sinohydro (25 %), Zhejiang Huayou (1 %), et le Groupe Générale des carrières et des mines (Gécamines, 32 %) désigné par la RDC.

Laurent Essolomwa

PLAINTES CONTRE DENIS KADIMA

La Cour constitutionnelle déboute Fayulu, Mukwege et Théodore Ngoy

La Haute Cour a rejeté la plainte déposée par certains opposants candidats à la présidentielle du 20 décembre contre le président de la Centrale électorale, Denis Kadima, et le vice-Premier ministre, ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité, Peter Kazadi, la jugeant non fondée.

A l'issue de son audience du 14 décembre, la Cour constitutionnelle a rejeté la plainte de Théodore Ngoy, Martin Fayulu et Denis Mukwege, contre Denis Kadima et Peter Kazadi pour « abstention coupable » et « irrégularité » du processus électoral.

Ces candidats à la présidentielle reprochaient à la Commission électorale nationale indépendante la mauvaise qualité des cartes d'électeur et la méconnaissance du nombre réel des électeurs diversement présentés par cette institution. Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, était quant à lui accusé de violation de la loi sur la sécurité des candidats à l'élection présidentielle. Ils avaient fustigé l'absence de vingt-cinq policiers qui devaient être commis à la sécurisation de chacun des candidats président de la République.

Lucien Dianzenza

SNÉL SA

Plusieurs villes et contrées provinciales pourvues en électricité en 2023

Le projet de la Société nationale d'électricité (Snél) SA d'électrification du pays afin de lancer le développement durable est bien en cours d'exécution dans plusieurs villes et contrées en cette année 2023 qui tire vers sa fin.

La population de la cité de Boya, dans la province du Kasai oriental a constaté en liesse l'électrification effective de sa localité après des décennies de manque du courant électrique. Cette avancée est naturellement à mettre à l'actif de la Snél SA, sous la férule du directeur général, Fabrice Lusinde wa Lusangi Kabemba. Ce dernier s'est engagé résolument à matérialiser la vision du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, de permettre à l'ensemble des Congolais d'accéder à l'électricité.

L'électricité à Boya rime ipso facto avec le développement de cette cité. Le géant congolais de l'électricité s'active pour réitérer la même action à Miabi, le 19 décembre, avant de la poursuivre à Lusangu, Katende, Kabeya Kamwanga en cette fin de l'année. Ce projet d'électrification dans le Kasai oriental va s'achever dans la commune de Bipemba, à Mbuji-Mayi.

La Snél SA ne ménage aucun effort à ce sujet, rivée sur la réalisation complète de ce projet. Le 15



La ville de Mbuji-Mayi ciblée par la Snél SA pour électrification DR

décembre à Lisala, dans la province de la Mongala, il a été prévu l'installation d'un groupe électrogène de 500 KVA afin d'alimenter cette ville et ses environs. L'opérateur national de l'électricité, rappelle-t-on, s'est déjà déployé par des réalisations à Kenge, dans la province du Kwango; à Kindu, au Maniema; à Buta, dans le Bas-Uele; à Moanda, dans le Kongo central; à Gemena, dans le Sud-Ubangi, etc., au grand bénéfice de la population qui salue le courage et l'abnégation du directeur général Lusinde, suivant à la lettre les instructions du président de la République. La ville d'Inongo, chef-lieu de la province du Mai-Ndombe, fait également partie de ce vaste

projet d'électrification pour tous. Ainsi, plusieurs villes et contrées du pays ont bénéficié de l'électricité au moment où l'année 2023 tend vers sa fin.

L'administration Lusinde qui priorise aussi le social à la Snél SA a tenu ses promesses envers le personnel. Depuis le 15 décembre, les 5 600 employés et leurs familles ont commencé à recevoir leurs colis de fin d'année, composés de sacs de riz et de cartons de poulets. De plus, les salaires du mois de décembre sont progressivement perçus. Par ailleurs, l'entreprise a débuté, depuis le 24 novembre dernier, la paie de la gratification (treizième mois).

Martin Engimo

SANTÉ

Forte extension de l'épidémie de mpox

La République démocratique du Congo (RDC) continuerait de connaître une épidémie de mpox, autrefois appelée variole du singe, qui représente un risque pour la population, des pays voisins et d'ailleurs, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En 2023, la RDC a recensé plus de 13 000 cas suspects de variole et plus de 600 décès, le nombre le plus élevé de cas annuels signalés par rapport à 2020 - plus de 6 000 cas identifiés. L'épidémie s'étendrait géographiquement dans vingt-deux des vingt-six provinces que compte le pays, selon l'OMS, qui a évalué récemment la situation. La docteure Rosamund Lewis, responsable technique pour mpox à l'OMS, a fait part d'une situation extrêmement complexe, étant donné que la RDC est confrontée à d'autres problèmes urgents, notamment le choléra et les crises humanitaires. L'OMS constate que le virus se propage aujourd'hui par l'intermédiaire de réseaux sexuels comprenant des travailleurs du sexe masculins et féminins et leurs clients dans les régions où la population est très mobile.

L'organisation onusienne collabore avec les autorités congolaises pour soutenir la distribution de kits de collecte et de transport d'échantillons aux hôpitaux de référence provenant de cas suspects à Kinshasa, au Sud-Kivu et dans d'autres zones touchées. À l'heure actuelle, seuls 9 % des cas de mpox ont été confirmés en laboratoire. Pour Rosamund Lewis, il est essentiel de combler les lacunes dans l'accès aux vaccins et aux produits thérapeutiques. L'épidémie en RDC rappelle la nécessité d'une collaboration et d'une coordination mondiale continues pour contrôler et, à terme, éliminer la transmission interhumaine de mpox, a-t-elle insisté. Au début du mois, l'OMS a été informée d'une suspicion d'épidémie sur un bateau de croisière dont l'itinéraire passait par l'Asie du Sud-Est.

Elle a appelé les particuliers, les autorités sanitaires locales et les organisateurs de croisières et d'autres rassemblements de masse de continuer à échanger des informations, à sensibiliser l'opinion et à prendre toutes les mesures nécessaires pour atténuer le risque de flambée de mpox. Pour l'OMS, une partie essentielle de ce travail consiste à établir des partenariats avec les communautés touchées par le virus afin de les sensibiliser aux symptômes et aux mesures de réduction des risques, et de lutter contre la stigmatisation, la discrimination et la peur qui peuvent dissuader les gens de se faire soigner s'ils soupçonnent d'être infectés. « Nous avons les moyens de contrôler et, à terme, d'éliminer la transmission interhumaine du mpox. Nous devons maintenant nous engager à agir », a conclu la Rosamund Lewis.

Noël Ndong

ARTS MARTIAUX

Près de 300 judokas élevés aux grades de 3^e et 4^e dan

Dans le cadre de l'application ainsi que de la mise en œuvre des recommandations des états généraux du judo, la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), dirigée par Me Neyl Francis Ata Asiokarah, a organisé, le 17 décembre à Brazzaville, la cérémonie de port des insignes de 3^e et 4^e dan. Cent seize judokas ont été élevés au grade de 3^e dan et cent soixante-dix-huit ont porté la ceinture noire, 4^e dan.



Le président de la Fédération faisant porter la ceinture à un nouveau promu/Adiac

A en croire Me Neyl Francis Ata Asiokarah, l'organisation de cette activité prouve le dynamisme et la volonté de la Fécoju-Da de valoriser non seulement le judo au Congo mais aussi les différents pratiquants de ce noble art. « Le port de grade a commencé à Pointe-Noire et se termine aujourd'hui, puisque cela s'inscrit dans le programme d'activité de la Fédération. Je vous demande de se comporter en responsables pour bien éduquer et encadrer les moins gradés et servir d'exemple chez les plus jeunes », a-t-il déclaré.

Les nouveaux promus, issus de toutes les ligues départementales, ont promis de travailler davantage afin de bénéficier, à nouveau, de la confiance des membres de la commission des grades et exceller dans la pratique du judo.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Kosovo, 18e journée, 1re division

Drita baisse pavillon à la maison face à Malisheva (1-2). Remplaçant, Raddy Ovouka est entré à la 84e min, alors que le résultat était acquis.

Pays-Bas, 16e journée, 1re division

Sans Brayann Pereira, qui soigne son épaule, le NEC Nimègue bat le Fortuna Sittard 4-1.

Portugal, 14e journée, 1re division

Sans Dylan Saint-Louis, absent, Vizela prend un point à Rio Ave (1-1).

Même score pour Boavista, tenu en échec par Guimaraes (1-1). Titulaire, Gaius Makouta a été averti dès la 13e min.

Au classement, les Portuans sont 11es avec 16 points, tandis que Vizela est 17e et avant-dernier avec 11 points.

Roumanie, 20e journée, 1re division

Malgré l'ouverture du score, à la 31e min, sur une passe décisive de Durel Avounou, le CFR Cluj s'incline à Seps (1-2).

Sur un centre venu de la gauche, l'international congolais effectue une petite remise en retrait pour Tachtsidis qui enroule. Insuffisant pour Cluj, qui n'a plus gagné depuis le 30 octobre et compte désormais 8 points de retard sur le Steaua Bucarest.

Notons que le Diable rouge a été remplacé à la 68e min, alors que son équipe menait encore au score.



Quatrième but de la saison pour Sylvester Ganvoula, leader du championnat suisse avec Berne/DR

Réduit à dix dès la 6e min, le Rapid Bucarest rapporte un point de Petrolul (0-0). Remplaçant, Juvhel Tsoumou est resté sur le banc.

Suisse, 18e journée, 1re division

Sylvester Ganvoula clôt son année civile par une belle victoire et un but à Lausanne-Ouchy : trop court de quelques centimètres sur le premier but de son équipe, il double le score à la 20e min d'une demi-volée du droit. Puis lance Monteiro d'une subtile déviation sur l'action du 3-0 à 136e. Les Young Boys de Berne s'imposent 3-1 et confortent leur place de leader avec 38 points et cinq longueurs d'avance sur Saint-Gall.

Averti à la 47e min et remplacé à la 64e, l'international congolais totalise 4 buts en 16 apparitions.

Lausanne et Morgan Poaty, titulaire, chutent à Winterthour (0-1).

Bradley Mazikou, titulaire, et le Servette sont tenus en échec par Lugano (2-2).

Le Servette passera la trêve hivernale à la 4e place avec 31 points, soit 11 de plus que Lausanne, 10e.

Reprise le 20 janvier.

Slovaquie, 18e journée, 1re division

Le DAC est défait sur le terrain du Slovan Bratislava (1-2). Le capitaine Yhoan Andzouana était titulaire au poste de latéral gauche.

Trop irrégulier cette saison, Dunajska Streda est 5e avec 16 points de retard sur son adversaire du jour, leader.

Reprise le 10 février pour le club de l'ancien Monégasque.

Camille Delourme

REMERCIEMENTS

17 juin 2023-

17 Décembre 2023

Voici six mois depuis que Rodrigue Ngoma Nkounkou a quitté ce monde laissant derrière lui sa femme et ses enfants.

Il repose désormais auprès du Seigneur Tout-Puissant. À cet effet, la veuve et les enfants Ngoma demandent à toute personne l'ayant connu d'avoir une pensée pieuse pour lui en ce jour mémorable et remercient tous ceux qui les soutiennent dans cette épreuve.

Papa Ro, tu nous manques tellement.

Tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs.

Le malheur de t'avoir perdu ne nous fera pas oublier le bonheur de t'avoir connu.

Nous t'aimons.



COMMUNIQUÉ

Patrice Ehoula Batalonga et famille ont le regret d'informer les parents de Pointe-Noire, Brazzaville, Mossaka, Loukolela, Tchikapika et Pikounda du décès de Ernest Ehoula, alias Texas, directeur de l'hôtel Paternel 2, survenu le 5 décembre 2023 au CHU de Brazzaville.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 19 décembre 2023 :

9h11 : levée du corps et recueillement à la morgue municipale de Brazzaville ;

11h30 : dix minutes de recueillement à l'hôtel le Paternel 2 à Mougali ;

12h00-14h00 : recueillement à domicile sis quartier Bilolo non loin de l'église William ;

14h30 : départ pour le cimetière de Kintélé ;

17h00 : fin de la cérémonie.



MODE

La 10^e édition du Carrousel éteint ses champions

Après quatre jours de festivités, la dixième édition du Carrousel international de la mode (Cimo) a pris fin le 9 décembre dernier à l'Espace Jaipur, à Pointe-Noire, par un défilé de mode haut en couleur qui laisse présager de bons lendemains pour cet événement dédié aux férus de la mode et de l'habillement du continent.

Organisée sur le thème « Réussir dans la mode: les nouveaux outils du succès », « cette édition anniversaire du Cimo marque l'évolution et la continuité de notre combat, celui de faire de ce rendez-vous de la mode, une plateforme importante pour le Congo et l'Afrique à travers les nations représentées chaque année », avait dit Pascaline Kabré, promotrice de l'événement à l'ouverture.

Pour sa part, Philippe Mboumba Madiela, conseiller socioculturel du maire de Pointe-Noire, a indiqué que « le Carrousel de la mode est désormais un rendez-vous incontournable, mieux une institution majeure en Afrique centrale qui donne à nos jeunes talents l'occasion de se frotter aux grands et d'acquiescer une expérience qui les propulsera à l'international ». Ce festival, a-t-il poursuivi, « donne aussi à découvrir une grande diversité de styles et de techniques à l'effet de valoriser le textile africain et la ville en est fière, totalement fière et honorée, et ne se lassera pas de soutenir les initiatives liées à la culture et aux arts, en particulier le Carrousel de la mode comme il contribue à mettre en orbite la ville de Pointe-Noire ». Ainsi, pendant trois jours, le pu-



Des mannequins / Adiac

blic a apprécié à la Villa Antonetti et à l'Espace Jaipur le génie créateur des stylistes, modélistes, créateurs qui, de leur talent, ont rehaussé considérablement

l'image de cet événement à travers la soirée concours nouveaux talents, soirée concours Top des tops, défilé international la nuit de la mode. Des créateurs

qui, venus de près de onze pays du continent et d'ailleurs, permettent depuis dix ans de pérenniser le Carrousel en y apportant toujours encore de lumière.

Aux partenaires, sponsors, mécènes sans oublier les créateurs, mannequins, stylistes, modélistes, coiffeurs, artistes make up, Pascaline Kabré, en guise de remerciements, leur a dit: « Votre présence ici nous permet de poursuivre la vision du Cimo, celle de mettre en place une plateforme incontournable de la mode en Afrique. Le Cimo, c'est aussi l'expression de la jeunesse car notre rêve le plus cher est de voir les jeunes pétris de talent vivre de leur art. Cette scène s'inscrit comme un levier pour des valeurs émergentes ».

Le palmarès de la 10^e édition du Carrousel de la mode

Concours nouveaux talents

Meilleur coiffeur : Soleil

Meilleur make up :

1-Chado; 2- Ti-Holla

Meilleur mannequin

Hommes : 1-Roger ;

2- Abel ; 3- Tyson

Femmes : 1-Ayress ;

2-Erodie ; 3- Chryсна

Meilleur styliste ou couturier

1-Timy ; 2- Risma Design

Top des tops : mannequin

Femmes : 1- Rama;

2-Rochelvie; 3- Nancy

Hommes : 1- Semon;

2- Frezzy. 3- Morgan

Stylistes

1-Black 2-Gasby

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 17^e journée, 1^{re} division

Archange Bintsouka n'était pas dans le groupe du Partizani Tirana, qui ne prend qu'un point à Kukesi (1-1). Il s'agit du 6^e match nul consécutif pour le champion en titre, qui compte désormais cinq longueurs de retard sur Egnatia.

Allemagne, 19^e journée, 3^e division
Mannheim bat Erzgebirge Aue sur le score de 3-0, sans Yann Mabella qui n'est pas entré en jeu.

Angleterre, 17^e journée, 1^{re} division
Han Noah Massengo n'était pas dans le groupe de Burnley, défait à domicile par Everton (0-2).

Angleterre, 22^e journée, 2^e journée
Huddersfield prend un point à Millwall (1-1). Loïck Ayina est resté sur le banc.

Angleterre, 22^e journée, 3^e division
Remplaçant, William Hondermarck n'a pas participé au match nul de Northampton à Carlisle United (2-2).

Belgique, 18^e journée, 1^{re} division
Le Cercle de Bruges l'emporte 2-1 à Louvain. Titulaire, Senna Miangué est sorti à la 86^e min, à 1-1.

Belgique, 16^e journée, 2^e journée
Le RFC Liège prend un point à Dender (0-0). Remplaçant, Yannick Loemba est entré à la 70^e min et a été remplacé à la 88^e.

Belgique, 17^e journée, 3^e division
La réserve de la Gantoise l'emporte 4-1 à Dessel. Sans Déo Gracias Bassinga, blessé depuis le 25 novembre et sa sortie, après douze minutes de jeu, face à la Louvière. Christ-Vianney Goteni, titulaire et averti à la 58^e min, et Virton coulent à Winkel (0-4). Sans Ismaël Kanda, absent, l'Olympic Charleroi concède le nul face à Cappellen (2-2).

Bulgarie, 18^e journée, 1^{re} division

Ryan Bidounga est entré à la 87^e min lors du succès du CSKA 1948 face à l'Arda Kardzhali (1-0). Le CSKA est 5^e avec 35 points.

Ligue 2, 18^e journée
Sans Marvin Baudry, suspendu pour cumul d'avertissements, Laval concède le nul 1-1 face à Pau. Remplaçant, Mons Basouamina est entré à la 59^e min alors que les Palois étaient menés au score.

Alain Ipiélé est resté sur le banc lors du revers de Dunkerque à Caen (0-1). Toujours privée de Kevin Mouanga, blessé, Annecy s'incline à Grenoble (0-1).

Amiens prend un point à Rodez (2-2). Sans Yvan Ikia Dimi, redescendu en réserve pour retrouver temps de jeu et confiance. Ainsi l'attaquant de 19 ans a marqué un doublé lors du match face à Etaples, le 10 décembre, en R1.

Au classement, Laval reste sur le podium, avec 34 points, mais derrière Auxerre et Angers. Pau est 5^e avec 30 points.

Dans la seconde partie de tableau, Amiens est 12^e avec 24 points, devant Annecy, 16^e et premier non-relégable avec 19 points. Dunkerque, avec seulement trois victoires cette saison, est 19^e et avant-dernier avec 13 points.

Chypre, 15^e journée, 1^{re} division

Après deux titularisations consécutives, Valdy Matongo retrouvait le banc de touche lors de la réception de l'AEL Limassol. Entré à la pause, il délivre un bon centre du gauche pour Slogar à la 61^e min. LAE Zakakiou s'incline finalement 1-4. Également remplaçant dans le camp de l'AEL, Ravy Tsouka Dozi a fait son apparition à la 70^e min.

Croatie, 19^e journée, 1^{re} division

Sans Merveil Ndockyt, blessé, Gorica chute à domicile face à Varazdin (1-3). Gorica passera la trêve hivernale à la 5^e place, avec 6 points de retard sur le podium. Reprise le 27 janvier pour la 19^e journée.

Ecosse, 18^e journée, 1^{re} division
Sans Dylan Bahamboula et Scott Bitsindou, non retenus, Livingston est tenu en échec par Kilmarnock (0-0) et reste lanterne rouge.

Grèce, 14^e journée, 1^{re} division
Kifisia bat la lanterne rouge, le PAS Giannina (4-2). Titulaire, Thievy Bifouma donne le 3^e but, sur coup-franc, à l'ancien Parisien Landre (34^e min), remplacé à la 66^e.

Israël, 9^e journée, 1^{re} division
L'Hapoel Tel Aviv l'emporte sur le terrain de Bnei Raina (2-1). Bryan Passi et Mavis Tchibota étaient titulaires. L'attaquant est à l'origine du second but de son équipe. Averti à la 58^e min et remplacé à la 61^e.

Italie, 16^e journée, 1^{re} division
Antoine Makoumbou, de retour de suspension, et Cagliari s'inclinent à Naples (1-2).

Jordi Mboula est entré à la 84^e min lors du revers du Hellas Vérone chez la Fiorentina (0-1).

Monza s'incline sur la pelouse du Milan AC (0-3), sans Warren Bondo, resté sur le banc.

Au classement, Monza est 11^e avec 21 points, suivi de Cagliari, 16^e avec 13 points et Vérone, 19^e avec 11 points.

Italie, 17^e journée, 2^e division
Réduit à dix dès la 6^e min, Parme rapporte un point de Cosenza (0-0). Gabriel Charpentier est entré à la 59^e min.

Camille Delourme

MASA 2024

Le Congo participera à la 13^e édition

Sur les 1599 dossiers de candidature provenant de trente-neuf pays africains pour participer à la 13^e édition du Marché des arts du spectacle africain d'Abidjan (Masa), soixante-neuf artistes et groupes artistiques de vingt-deux pays ont été retenus dans la sélection officielle. La République du Congo en fait partie.

La 13^e édition du Masa se déroulera du 13 au 20 avril 2024, à Abidjan, et sera organisée autour du thème « Jeunesse, innovation et entrepreneuriat : des leviers pour le développement ». Les artistes et troupes artistiques choisis à l'issue des travaux tenus du 11 au 13 décembre vont représenter valablement leurs nations. Le Comité artistique international du Masa a sélectionné officiellement vingt groupes artistiques en musique, six en théâtre, quatorze en danse contemporaine, six en slam, six en humour, douze en arts du cirque et de la marionnette, cinq en conte. Le Congo sera représenté par Kayifa Ange, Jules Ferry Quevin Moussoki, la compagnie Danse in colore, Freddy Massamba, Joëlle Sambi et Hendrickx Ntela. Ces artistes presteront respectivement en arts du cirque et de la marionnette ; en conte ; en danse ; en musique et en slam.

Plusieurs pays prendront part aux activités de cette biennale : le Maroc, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, la Guinée équatoriale, le Sénégal, Madagascar, le Kenya, le Mali, la République du Congo, le Burkina Faso, les Comores, le Cameroun, la Tunisie, le Mozambique, le Nigeria, le Togo, le Zimbabwe, l'Afrique du Sud, le Burundi, la Mauritanie, le Cap-Vert et le Bénin. Outre les spectacles, il y aura aussi un colloque international dont le thème est « La dynamique des créations scéniques contemporaines africaines aujourd'hui ».

Rosalie Tsiankoela Bindika

ARTS PLASTIQUES

Une exposition des peintres du Congo et d'ailleurs

Ouverte le 5 décembre au musée Cercle africain de Pointe-Noire, la cinquième édition du salon de peinture du Congo se poursuit jusqu'au 9 janvier, à la grande satisfaction des férus des arts plastiques.

Le salon de peinture du Congo réunit, depuis cinq ans, le gratin de la peinture nationale. De nombreuses œuvres y sont exposées par des peintres locaux et ceux venus des autres pays de la sous-région, au point de devenir d'année en année le rendez-vous de la peinture du continent « *En fédérant ces peintres, la Fondation musée Cercle africain participe au rayonnement de la ville de Pointe-Noire, du Congo et de l'Afrique* », a dit Chardin Alphonse N'Kala, président du Comité culturel du musée Cercle africain, en présentant le projet.

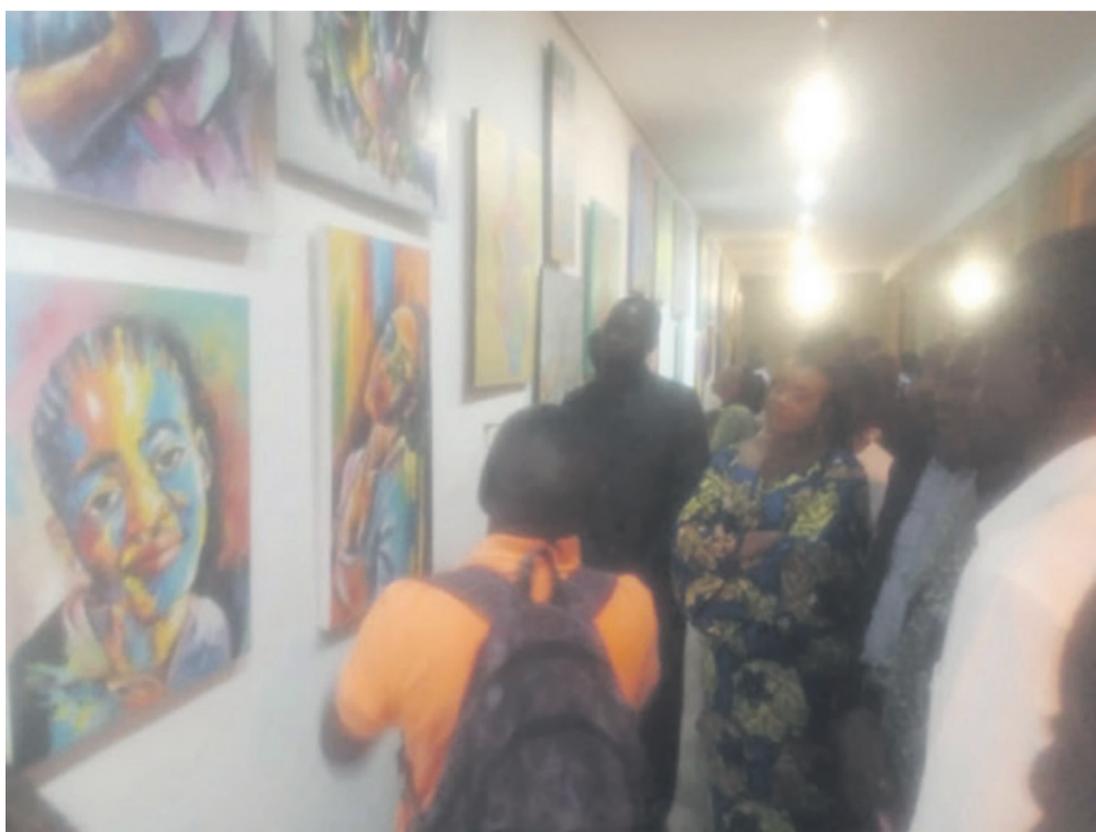
Au cours de cette édition qui se tient sur le thème « Peinture et société », 149 œuvres y sont exposées de trente artistes peintres dont sept de la République démocratique du Congo, un du Rwanda, trois du Gabon et un du Togo. Les autres peintres viennent du Congo, notamment de Brazzaville et Pointe-Noire. La plus jeune artiste peintre, Dominica, a 14 ans.

Selon Patrick Louembet, artiste peintre du Gabon, lisant le mot de Lydie Salomé Ma-

miaka, l'une des figures marquantes de culture et des arts du Gabon, le salon de peinture du Congo donne l'occasion de révéler les génies qui sont en eux, artistes peintres. C'est aussi l'occasion de montrer comment la peinture peut dire la société, porter les préoccupations, exprimer les rêves, l'identité africaine de citoyen du monde...

En remerciant les autorités congolaises pour leur implication à la réussite de l'événement et les organisateurs pour leur louable initiative, Akognon Akotsoyé Kossi, au nom de tous les artistes présents, a renchéri qu'à travers ce voyage artistique par les œuvres exposées, « *chaque toile devient le reflet d'une époque en mutation* ». Ajoutant: « *Le salon est un océan de créativité, un voyage sensoriel où chaque coup de pinceau est une ode symphonique de notre existence* ».

En ouvrant le salon, Medecie Sainte Jossyna Poaty Andjoli, secrétaire général de la commune de Pointe-Noire,



au du maire de la ville, présidente de la Fondation du musée Cercle africain, a déclaré: « *Le salon de peinture du Congo nous donne à découvrir une grande diversité de styles, des techniques et des*

thèmes en lien avec le thème général «Peinture et société». C'est une mosaïque de tableaux émouvants, innovants et surprenants; ce qui dénote que chaque artiste a son esprit, sa propre vision

Un artiste peintre présentant ses toiles/Adiac du monde, son doigté qui lui confère son originalité ».

A la fin de l'exposition, le salon primera les trois meilleurs artistes qui seront le plus illustrés par le talent et la créativité.

Hervé Brice Mampouya

SPORTS ET LOISIRS

Le scrabble désormais affilié au ministère des Sports

L'agrément d'affiliation de la Fédération congolaise de scrabble au ministère des Sports et de l'Éducation physique a été signé le 4 octobre 2023. Un long chemin jalonné de multiples démarches administratives qui a abouti à cette victoire, selon les responsables du scrabble congolais.

A présent reconnue, la Fédération congolaise de scrabble envisage de créer davantage de clubs en mettant l'accent sur les clubs scolaires pour promouvoir la discipline et favoriser l'alphabétisation. En effet, bien plus qu'un jeu, le scrabble est un véritable sport cérébral qui peut se pratiquer de façon intergénérationnelle en famille et entre amis.

Signalons qu'en août dernier s'est tenu, dans l'enceinte de l'École militaire préparatoire général Leclerc de Brazzaville, le 6e championnat national de scrabble (ChaNa). Au terme de celui-ci, l'élection organisée a été sanctionnée par la mise en place d'un nouveau bureau ainsi constitué :

Président : Christel Mikolele Bilombo

Vice-président : Patrick Eleka

Secrétaire général : Paul Emmanuel Ngouama



Trésorier : Armel Guembo Loembet
Directeur technique : Stève Sezingo

En mai dernier, la Fédération congolaise de scrabble a pris part au Maroc aux 7es Cham-pAS (championnats d'Afrique

de scrabble francophone) qui se sont déroulés du 22 au 30 dans la ville de Dakhla. Le Congo a terminé à la 3e place

Les Diables rouges scrabble au Maroc/Adiac du podium de la Coupe d'Afrique des Nations de scrabble avec la médaille de bronze.

H.B.M.

NIARI

Le Conseil fédéral du PCT tient sa première session extraordinaire

La fédération du Parti congolais du travail (PCT) du Niari a tenu, le 17 décembre, la première session extraordinaire de son Conseil fédéral qui a examiné plusieurs points, entre autres, le complément des instances démembrées.

« Camarades militants, arrivés au terme de nos travaux, je voudrais vous exprimer nos sentiments de pleine satisfaction. Vous avez été à la hauteur de notre mission en parvenant au résultat escompté. En effet, le complément des organes du parti est important pour notre organisation car, se faisant, nous nous donnons l'occasion de renforcer nos équipes, de les dynamiser afin de perpétuer leurs combats politiques pour le bien de tous », a déclaré Gabriel Ondongo, secrétaire chargé à l'organisation et à la mobilisation du PCT, président de la séance. « Le camarade Tombet Mavoungou est élu au poste de secrétaire chargé à l'éducation et aux ressources humaines en remplacement de Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso », a-t-il tenu à préciser.

Sur trois cents militants attendus, deux cent cinquante ont participé à cette élection en le votant à main levée et à l'unanimité. Le bureau de la fédération PCT- Niari compte onze membres dont dix sont actifs. Le secrétaire chargé à l'éducation et aux ressources humaines résidant désormais à Brazzaville n'est plus disponible.

Au terme des travaux, les participants ont adressé deux motions dont l'une au président Denis Sassou N'Gusso, président du Comité central du PCT, et l'autre à Pierre Moussa, son secrétaire général.

Notons que Gabriel Ondongo, secrétaire chargé à l'organisation et à la mobilisation du PCT, était assisté par Juste Bernadin Gavet, membre du bureau politique ; Francly Ibouanga Boukedi, membre du Comité central, président fédéral du Niari ; Alphonse Bissombolo, membre du Comité central, président de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation du Niari.

Max Ferhyne Poudi

Un programme accéléré pour le développement communautaire

Le Conseil départemental du Niari, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), a organisé, le 15 décembre dernier à Dolisie, un atelier relatif à l'étude de faisabilité du programme accéléré du développement communautaire.

Destiné aux conseillers locaux, aux organisations non gouvernementales, aux coopératifs, à la communauté autochtone et aux personnes vivant avec handicap, l'atelier visait l'amélioration des conditions de vie du monde rural.

Le président du Conseil départemental du Niari, Armand Moody Mafoumbou, a indiqué à l'assistance qu'il a plu au gouvernement de retenir les services du Pnud pour accompagner les collectivités locales afin de structurer et de monter un plan d'urgence pour relever le niveau de vie de la population des différentes localités.

Il a précisé qu'il s'agit d'un document dans lequel sont indiqués les objectifs de développement des différents territoires, les actions et les moyens à mettre en œuvre, bref les actes du développement.

« Nous sommes appelés à définir les différents objectifs de développement de nos différentes localités, en l'occurrence la création des richesses et des emplois, la distribution de revenus, la prise en charge et la couverture des besoins des citoyens dans les différents domaines de la vie », a-t-il dit.

Le développement local qui vise à créer un environnement de participation, à renforcer les capacités des institutions locales pour la mise en place d'interventions sociales et inclusives pourvoyeuses d'emplois a été l'objet de cet atelier. Des experts ont été mis à disposition pour prioriser et fichier l'ensemble des besoins qui constituent un goulot d'étranglement pour le développement des différentes localités du Niari.

Signalons que ce programme d'urgence a une durée de trois ans, allant de 2024 à 2026.

M.F.P.

ACTION HUMANITAIRE

Des enfants souffrant de malformations cardiaques seront traités en France et en Suisse

Une mission d'entraide réalisée récemment par l'association Mécénat chirurgie cardiaque, vient de dépister gratuitement à Pointe-Noire des malformations cardiaques congénitales chez des enfants, à l'hôpital général Adolphe- Sicé.

La mission a été conduite par Marion Saint-Picq, avec à ses côtés Dr Julie Wacker Bou Puigdefrabregas, cardiopédiatre, et Sophie Drion, chargée des enquêtes sociales. Pendant une semaine, elle a consulté les enfants opérés pour assurer leur suivi médical, dans le cadre du programme « Good for kids »; dépisté gratuitement les enfants souffrant de malformations cardiaques en attente d'opération; formé deux à trois Congolais à la pratique de l'échographie; établi des relations pérennes avec des autorités locales; identifié les problématiques locales pour apporter des solutions de collaboration. « Après les dépis-

tages, les enfants souffrant de malformations congénitales iront en France et en Suisse où ils seront traités gratuitement et pris en charge par l'association Mécénat chirurgie cardiaque », a dit le Dr Arlette Ngouma Kibodi, la référente de la mission à Pointe-Noire.

C'est un dépistage cardiologique complet que Mécénat chirurgie cardiaque a fait à l'hôpital général Adolphe-Sicé sur autant d'enfants accueillis pour cette opération suivie avec engouement par la population pontonégrine, ont dit les membres de Mécénat chirurgie cardiaque.

Signalons que c'est la cinquième mission que cette

association réalise au Congo (Trois ont eu lieu à Brazzaville et les deux autres à Pointe-Noire). Lors de la dernière réalisée dans la ville océane en 2018, plus de soixante-dix enfants cardiaques ont été consultés et la moitié avait été opérée par l'association. Depuis 1999, 159 enfants congolais ont été pris en charge par l'association.

Créée en 1996 par le Pr Francine Leca, l'association Mécénat chirurgie cardiaque permet aux enfants défavorisés atteints de malformations cardiaques d'être opérés en France et en Suisse lorsque cela n'est pas possible dans leur pays.

Hervé Brice Mampouya

FÊTE DE NOËL

Les marchés et artères déjà au rendez-vous

A quelques jours de la fête du 25 décembre, conventionnellement considérée comme celle des enfants, en référence à la naissance du Christ, certaines grandes artères de Pointe-Noire et marchés exposent déjà pêle-mêle des différents jouets et autres objets à éclat en vente pour des enfants, pour susciter leur intérêt.



Des jouets vendus au bord d'une avenue

De la grande avenue Charles-de-Gaule en passant par le grand marché du premier arrondissement Emery-Patrice-Lumumba, sont exposés des jouets tels que des vélos, des véhicules, des jeux de toutes sortes et des habits, des sapins, des sifflets, des ballons, des poupées,... Le tout, accompagné par une musique assourdissante qui rythme les pas de quelques rares et curieux parents acheteurs qui s'y présentent déjà.

Cette ambiance est meublée

par des jeunes filles qui se livrent à des danses sur place en guise de marketing. Ce qui présage déjà que ces fêtes de Noël 2023 seront belles pour des enfants, dont nombreux vont passer bientôt les compositions du premier trimestre. Ici et là aux abords des artères qui conduisent aux nombreux marchés de la ville océane, l'on peut déjà apercevoir des hommes déguisés en Papa Noël, dansant toute la journée devant des tas d'objets et jouets à vendre.

« Nous sommes sûrs que dès

que les parents auront un peu d'argent, les enfants passeront très bien leur fête de Noël, car ils passent de temps en temps demander les prix de jouets et autres objets pour eux », a indiqué une commerçante aux abords de la ligne 1, à l'entrée du grand marché.

Notons que ces dernières années, la fête du 25 décembre, appelée fête de Noël, reprend de l'ampleur telle qu'aucun parent ne souhaite voir son enfant manqué soit un jouet, soit un habit pour la circonstance.

Faustin Akono

ENSEIGNEMENT

Les syndicats plaident pour une meilleure gestion du quota de recrutement 2023

Dans une déclaration publiée le 17 décembre à Brazzaville, la plateforme Forces unies des syndicats de l'enseignement du Congo a estimé que le quota attribué aux ministères en charge de l'Enseignement général et technique pour le recrutement à la fonction publique est mal géré. D'où la nécessité, selon elle, de mettre en place une structure tripartite afin de mieux le gérer, au titre de la campagne 2023.

« Nous exigeons la mise en place des commissions tripartites : administrations scolaires, syndicats et délégation de la fonction publique, chargées de sélectionner les dossiers des enseignants candidats à l'intégration, campagne 2023 », a déclaré Daniel Ngami, coordonnateur des Forces unies des syndicats des enseignants du Congo. Il donnait lecture de la déclaration de cette plateforme qui rassemble, entre autres, enseignants communautaires, volontaires et finalistes non affectés.

Pour sauvegarder les droits de ces derniers, la plateforme syndicale sollicite, par ailleurs, que les directeurs départementaux de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation ; les chefs de circonscriptions scolaires s'impliquent dans le processus de sélection des dossiers de recrutement.

Les Forces unies des syndicats des enseignants du Congo ont fait état d'une confusion qui consisterait à attribuer à la direction de l'Ecole nationale d'institu-



Les membres de la plateforme syndicale rendant publique leur déclaration.

teurs et à la direction du collège technique féminin 8 mars de Brazzaville, respectivement 230 postes de recrutement des enseignants finalistes des écoles de formation professionnelle de l'enseignement ; 10 postes à

l'Ecole normale supérieure, et 21 postes à l'Ecole nationale des beaux-arts. « Toutes ces écoles de formation professionnelle n'assurent que les formations pédagogiques des étudiants et n'ont pas vocation à organiser

les recrutements », souligne la déclaration.

A dire vrai, l'amélioration du système éducatif consiste aussi à combler le déficit du personnel enseignant. Pour ce faire, le gouvernement a attribué les quo-

tas, notamment au ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, tout comme à celui de l'Enseignement professionnel et technique. Ainsi, concernant l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, en 2019, 1202 enseignants ont été recrutés. En 2020, ils étaient 1279. En 2021, il y a eu 1209 et 1284 en 2022. Il s'agit là des chiffres donnés par le ministre Jean Luc Mouthou, lors de la 25e session du Conseil national de l'enseignement, tenue du 13 au 16 septembre dernier, à Brazzaville.

Malgré ces efforts, le déficit n'est pas encore comblé car il est question d'atteindre le total de 20 000 enseignants pour espérer y arriver. C'est sans nul doute dans ce sens que les plateformes syndicales, dont Forces unies des syndicats des enseignants du Congo, souhaitent que les concernés par les quotas soient privilégiés lors du recrutement à la fonction publique.

Rominique Makaya

DÉVELOPPEMENT

Le Congo et le Pnud révisent leur cadre de partenariat

Des experts nationaux et du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) planchent, depuis le 18 décembre, à Brazzaville, sur l'actualisation du Document du programme pays (CPD) 2020-2024. La révision de cet outil de partenariat devrait contribuer à l'exécution des priorités du Congo en matière de développement.

Adopté en juin 2019, le CPD 2020-2024 du Pnud au Congo constitue le principal outil de partenariat entre les deux parties. À travers cet instrument, le Pnud appuie les efforts du gouvernement concernant la gouvernance, la consolidation de la paix et de la sécurité, la diversification de l'économie, la réduction de la pauvreté ainsi que le renforcement de la résilience, dans le but de contribuer à réduire les inéga-

lités et de briser le cycle de la pauvreté.

Ce CPD comporte deux piliers interdépendants traitant des défis liés, d'une part, à la gouvernance et à la consolidation de la paix et, d'autre part, à la diversification économique durable et à la résilience des institutions ainsi que des communautés vulnérables au changement climatique. Selon le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Hen-

ry René Diouf, celui-ci constitue la contribution de l'agence onusienne à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026, des Objectifs du développement durable (ODD)...

« Le CPD qui va bientôt entrer dans la quatrième année d'exécution connaîtra une extension pour deux ans, pour s'aligner avec le PND 2022-2026 et le Programme de partenariat

entre le système des Nations unies et le gouvernement congolais. Le Congo a soumis un plan d'accélération des ODD pour rattraper le retard dans l'exécution de l'agenda 2030. Nous sommes à une période charnière, l'année 2024 marquera l'accélération de l'exécution des ODD », a expliqué Henry René Diouf.

En effet, la rencontre des experts congolais et onusiens vise donc à évaluer la performance de la mise en œuvre du programme au cours de l'année 2023, en termes de progrès accomplis. Durant les deux jours, les participants vont examiner les réalisations majeures dans la mise en œuvre des piliers retenus au cours de l'année ; analyser les progrès accomplis vers l'atteinte des cibles annuelles du programme et leur contribution dans les résultats du CPD ; étudier les principaux goulots d'étranglement systémiques qui ont entravé l'atteinte des résultats avant le bilan financier axé sur l'efficacité des

ressources.

Le Congo est engagé dans un processus de développement et mise sur l'appui de ses partenaires parmi lesquels le Pnud, a déclaré le directeur général du Plan et du Développement, Franck Corneille Mampouya. « Ce document de coopération a été élaboré sur la base du PND 2018-2022. Aujourd'hui, nous allons faire une évaluation de ce cadre afin de pouvoir l'ajuster en prenant en compte les défis actuels. Ce cadre de coopération mise sur la diversification économique, qui constitue le fondement du PND 2022-2026 », a-t-il ajouté.

La réalisation de projets prioritaires nécessite des efforts de la part du gouvernement, principalement dans le domaine de la gouvernance. Les autorités ont intérêt à rassurer les partenaires au développement, en plaçant la question de gouvernance au centre des interventions du programme et du PND 2022-2026.

Fiacre Kombo



La photo de famille des participants.